

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Gâtine



5- Le public accueilli :

Le public accueilli sur le dispositif est défini dans le Programme Opérationnel National du Fonds social européen :

- Les chômeurs de longue durée
- Les personnes reconnues travailleur handicapé
- Les personnes bénéficiant de minima sociaux
- Les jeunes peu ou pas qualifiés
- Tout autre personne en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Les participants sont orientés sur le PLIE par les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, partenaires du PLIE. **Une attention toute particulière sera apportée à la prise en compte effective de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.**

L'entrée sur le PLIE est motivée par un engagement sur un parcours d'insertion professionnelle.